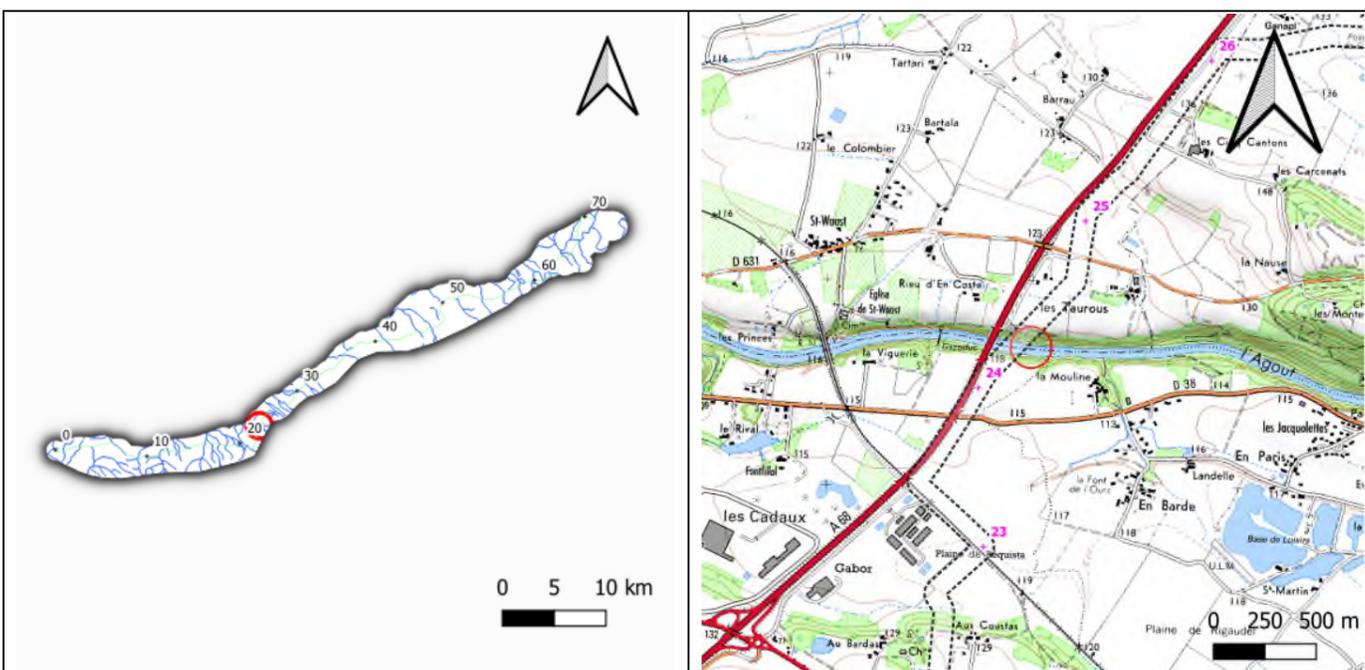


# FICHE N°26 : L'AGOUT

## SITUATION GEOGRAPHIQUE

Département	Tarn (81)
Commune et lieu-dit	Saint-Sulpice-la-Pointe / Coufouleux
PK (Point kilométrique)	24.258
Unité hydrographique de référence	Agout
Sous bassin versant	L'Agout du confluent de la Durenque au confluent du Tarn



Profil trop important pour être estimé, le profil ci-après est un extrait réalisé à partir de géoportail, il sera à compléter par un levé topographique

### PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Distance totale : 201 m    Dénivelé positif : 20,99 m  
Dénivelé négatif : -17,06 m    Pente moyenne : 20 %

## ETAT DES LIEUX : PARAMETRES PHYSIQUES, HABITATS ET ESPECES

### Contexte environnemental

Occupation du sol	Rive droite : Boisement puis champs Rive gauche : Boisement puis champs
Remarques	

# FICHE N°26 : L'AGOUT

## Etat de la masse d'eau

Le tableau ci-dessous présente l'état de la masse d'eau « L'Agout du confluent de la Durenque au confluent du Tarn ».

	Etat de la masse d'eau (évaluation SDAGE 2022-2027)	Objectif d'état de la masse d'eau (SDAGE 2022-2027)
Etat écologique	Médiocre	Objectif moins strict
Etat chimique (avec ubiquistes)	Mauvais	/
Etat chimique (sans ubiquistes)	Mauvais	Bon état 2039

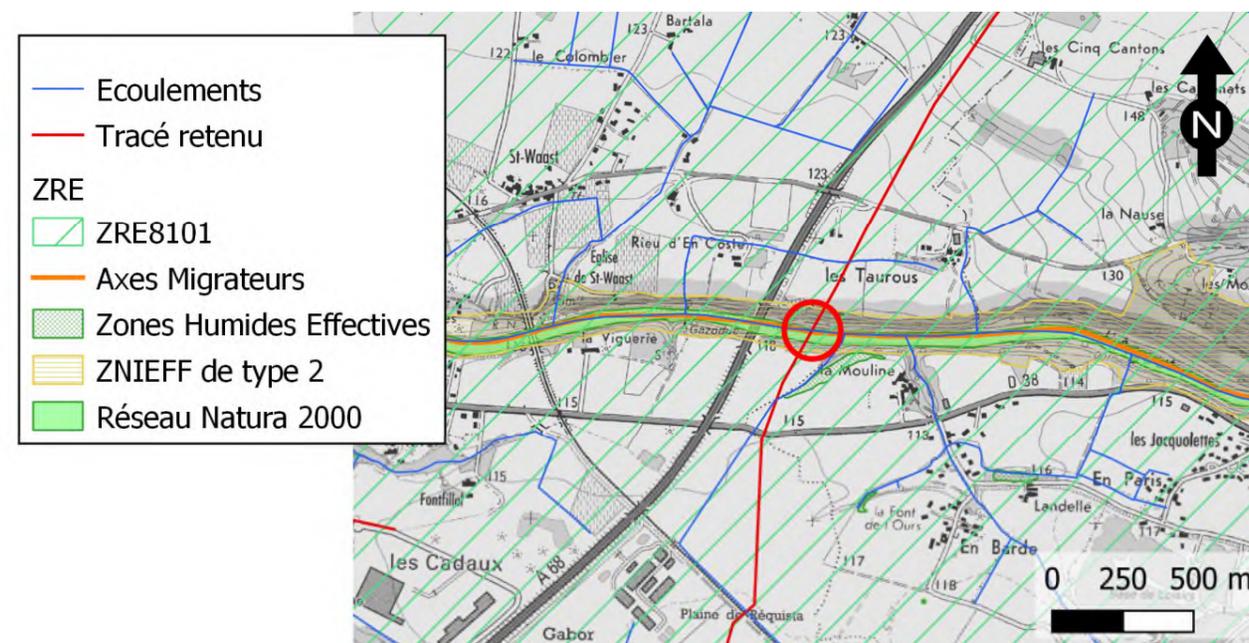
## Caractéristiques hydro-morphologiques

<b>Régime hydrologique</b>	Régime (IGN) : Permanent Débits de références : $Q_{MNAS} = 8 \text{ m}^3/\text{s}$ $Q_{\text{moyen annuel}} = 58 \text{ m}^3/\text{s}$
<b>Berges</b>	La hauteur de berge : <ul style="list-style-type: none"> <li>Rive gauche :</li> <li>Rive droite :</li> </ul> Pente de berge : <ul style="list-style-type: none"> <li>Rive gauche :</li> <li>Rive droite :</li> </ul>
<b>Lit mineur et écoulement</b>	Largeur de l'écoulement : 60 m Largeur haut de berge : 160 m Substrat : diversifié
<b>Végétation rivulaire</b>	Boisement diversifié
<b>Continuité écologique</b>	Boisement

## Enjeux hydro-écologiques

### Zonages réglementaires

<b>Zonages environnementaux</b>	Site Natura 2000 : ZSC « Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou » ZNIEFF de Type 2 : «Rivières Agoût et Tarn de Burlats à Buzet-sur-Tarn»
<b>Catégorie piscicole</b>	2 <sup>ème</sup> catégorie piscicole (cyprinicole)
<b>Zone de Répartition des Eaux</b>	ZRE 8101 (Arrêté préfectoral du 27 mars 1996)
<b>Classement L.214-17-I du Code de l'environnement</b>	Liste 2
<b>Arrêté préfectoral du Tarn frayères en date du 4 décembre 2012</b>	oui



### Inventaires piscicoles – frayères

<b>Espèces piscicoles sensibles</b>	Avérées : Anguille, Barbeau fluviatile et la Bouvière
<b>Autres espèces piscicoles présentes</b>	Ablette, Brème bordelière, Chevesne, Gardon, Grémille, Goujon, Perche soleil, Silure glane
<b>Frayères potentielles</b>	Non

### Habitats – faune – flore – zones humides

<b>Habitats</b>	<b>Rive ouest</b> : 44.6 Forêts riveraines de Peupliers <b>Rive est</b> : 44.6 Forêts riveraines de Peupliers
<b>Faune</b>	<b>Entomofaune</b> : Gomphe de Graslin, Cordulie à corps fin, Cordulie métallique et Gomphe semblable <b>Avifaune</b> : Bihoreau gris (alimentation), Martin pêcheur (reproduction), Chevalier guignette (reproduction) <b>Mammifères</b> : Loutre d'Europe, Castor d'Europe, Putois d'Europe (repos et reproduction potentielle) <b>Reptiles</b> : Couleuvre vipérine

# FICHE N°26 : L'AGOUT

<b>Flore</b>	<i>Robinia pseudoacacia</i> (invasive) (extrapolation)
<b>Zone humide</b>	<b>Rive nord</b> : ZH critère HABITAT à (0 – 50 m) du cours d'eau <b>Rive sud</b> : ZH critère HABITAT à (0 – 50 m) du cours d'eau

## Synthèse des enjeux

Type d'enjeu	Paramètres pris en compte	Niveau d'enjeu
Morphologie / Hydrologie / Hydraulique	Largeur moyenne de l'écoulement	60 m
	Hauteur de berge	RG : 0,4 m RD : 0,8 m
	Dénivelée entre berges	0,4 m
	Morphologie des berges	Mixte
	Nature du substrat	Différencié
	Largeur de la ripisylve	RG : 30 m RD : 60 m
	Régime du cours d'eau	Permanent
	Mobilité du cours d'eau	Non
Ecologie	Zones humides	Fort
	Enjeu habitats	Fort
	Enjeu flore	Négligeable
	Enjeu faune	Très fort
	Zonages environnementaux	oui
	Enjeux SDAGE	
<b>ENJEUX GLOBAL DU COURS D'EAU</b>		<b>Très fort</b>

Légende (niveau d'enjeu) :

	Négligeable		Faible		Modéré		Assez fort		Fort		Très fort
--	-------------	---	--------	---	--------	---	------------	--	------	---	-----------

## MODALITES TECHNIQUES DE TRAVAUX RETENUES ET JUSTIFICATION

### 1. Création de la piste et du franchissement provisoire du cours d'eau

Il y'aura une rupture de piste.

### 2. Mise en place de la canalisation

Le choix de la technique retenue pour la pose de la canalisation DN 200 Villariès-Albi est le forage horizontal dirigé.

### 3. Remise en état des berges des cours d'eau (le cas échéant)

Les différents horizons de sols prélevés lors des travaux de creusement des tranchées seront conservés séparément afin de les replacer dans le même ordre et sans apport de matériaux une fois la canalisation en place. On favorisera le plus possible la revégétalisation naturelle des berges. En cas de confortement nécessaire, dans le cadre de ce projet, les seules techniques à utiliser seront des techniques de génie végétal (ensemencement et/ ou plantations, fascinage, lits de plants et plançons, ...)

## SUIVI DES MESURES ET DE LEURS EFFETS

TEREGA effectue généralement un suivi post travaux de la remise en état des berges de cours d'eau (sur une durée moyenne de 3 ans après travaux). Il s'agit notamment de vérifier la stabilité des berges, la reprise des végétaux, les conditions d'écoulement.